

Pétition pour l'organisation d'une Commission délibérative mixte au Parlement wallon

Sujet : Comment la Région wallonne peut-elle soutenir et faciliter les initiatives citoyennes de partage et de communs dans un contexte budgétaire tendu : donnons aux citoyen-es les moyens d'agir

Dans un contexte où les budgets publics comme les budgets des ménages se resserrent, de nombreux citoyen-es s'organisent et développent des initiatives de partage, d'entraide et de gestion collective des ressources (bibliothèques d'objets, repair cafés, habitats groupés, potagers collectifs, systèmes d'échange local, GASAP, tiers-lieux, partage d'énergie, bois commun, fablabs, etc.).

Ces communs, qu'il s'agisse de mobilité partagée, d'ateliers collaboratifs, d'outils mutualisés, de coopératives d'énergie ou d'initiatives alimentaires, permettent de répondre à des besoins essentiels, de recréer des liens sociaux, de réduire notre empreinte écologique et de renforcer la démocratie au niveau local. Ils témoignent d'un profond sens des responsabilités des citoyen-es, de leur volonté de faire leur part et d'agir pour un monde meilleur et résilient face aux crises.

Pourtant, en Wallonie, ces initiatives restent fragiles. Elles reposent sur l'énergie de personnes, souvent bénévoles, qui s'épuisent, faute d'un cadre juridique clair, d'infrastructures adaptées ou d'un accompagnement public. Dans les zones rurales, où les distances et l'accès aux services compliquent le partage, les obstacles sont encore plus importants. Le résultat : un immense potentiel citoyen sous-exploité.

La transformation sociétale dont nous avons besoin est profonde. Ni l'État ni le marché ne peuvent, seuls, opérer la transformation sociale et écologique nécessaire. La Wallonie et ses communes, dont les moyens risquent de devenir plus contraints, doivent devenir de véritables partenaires des forces vives du territoire. Là où existent des communs, l'action publique doit les reconnaître, les soutenir et s'appuyer sur eux. Là où ils n'existent pas, elle doit créer les conditions juridiques, financières et matérielles de leur émergence.

Nous demandons au Parlement wallon d'organiser une commission délibérative mixte où citoyen-es tiré-es au sort et élu-es examineront ensemble comment développer ce cadre régional favorable au partage et aux communs.

Renforcer les communs, c'est renforcer le pouvoir d'agir des habitant-es. C'est multiplier les occasions pour que les citoyen-es se rencontrent, inventent, s'organisent et construisent ensemble. C'est permettre à chacun de contribuer à la vie de son territoire, au-delà de l'isoloir.

Nous appelons le Parlement wallon à offrir aux citoyen-es les moyens d'être co-responsables de la transition de notre territoire, en concevant un cadre qui libère notre créativité, soutient notre engagement et accélère la transition vers une région plus juste, plus durable et plus démocratique.

ECRIVEZ EN LETTRES CAPITALES SVP 😊

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	RUE	N°	BOITE	VILLE	CODE POSTAL	SIGNATURE

Vous pouvez envoyer le document scanné à educ@energiecommune.be

Ou bien par la poste à Frédéric Praillet rue Close 4C – 4217 Héron